

Syndrome de Diogène

Diversité des Diogènes

- Rapport aux **objets** : entasseur ou ascète
- Rapport au **corps** : sale ou propre
- Rapport aux **autres** : misanthrope ou sociable
- Trouble **psychiatrique** : sans, psychose, névrose, troubles neurologiques

Le Diogène actif



Le Diogène passif



Protocole d'accord pour le traitement des situations présentant le syndrome de Diogène

Les signataires

- Le protocole a été signé le **28 février 2012** par :
 - la ville de Toulouse
 - le Conseil Général de la Haute Garonne
 - le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse
 - le Centre Hospitalier Gérard Marchant

Les objectifs

- Développer une **bonne connaissance de la problématique** par l'ensemble des acteurs concernés
- Promouvoir une **approche globale, pluridisciplinaire et inter partenariale**
- Partager la connaissance des **cadres et modalités d'intervention**
- Définir le cadre d'une **coordination des interventions**

La procédure

- Centralisation des **signalements** par le SCHS
- **1ère enquêtes** réalisées par le SCHS jusqu'à rencontre de la personne et constat de l'état du logement
- Demande de **réunion pluridisciplinaire** du SCHS au CG31
- Le CG31 tente de **rencontrer la personne** pour effectuer une évaluation sociale et medico-sociale de la personne

Réunions pluridisciplinaires

- Convocation des partenaires par le CG31
- Analyse de la situation en groupe pluridisciplinaire
- Définition d'un plan d'intervention partenarial
- Plusieurs réunions sont souvent nécessaires pour qu'une situation soit réglée dans son ensemble

Plan d'intervention partenarial coordonné

Réunion de l'instance pluridisciplinaire du __ / __ / _20 __

à l'UTAMS de :

Participants :

NOM de l'intéressé :

Adresse :

	Action à mener	Acteurs	Bilan
Prise de contact usager		Service : réfèrent : coordonnées :	Résultat : Facteurs de freins et/ou de succès :
Urgence médicale			Modalités de traitement de l'urgence médicale
Evaluation psychiatrique		Service : réfèrent : coordonnées :	Résultat : Facteurs de freins et/ou de succès :
Opération de nettoyage		Service : réfèrent : coordonnées :	Résultat : Facteurs de freins et/ou de succès :

	Action à mener	Acteurs	Bilan
Financement du nettoyage		Service : réfèrent : coordonnées :	Résultat : Facteurs de freins et/ou de succès :
Hébergement temporaire		Service : réfèrent : coordonnées :	Résultat : Facteurs de freins et/ou de succès :
Rééquipement du logement		Service : réfèrent : coordonnées :	Résultat : Facteurs de freins et/ou de succès :
Relogement		Service : réfèrent : coordonnées :	Résultat : Facteurs de freins et/ou de succès :
Protection judiciaire		Service : réfèrent : coordonnées :	Résultat : Facteurs de freins et/ou de succès :

Missions spécifique de la Ville de Toulouse (SCHS)

Code de la Santé Publique Article L.1311-4

Supprimer le danger ponctuel imminent pour la santé par la **réalisation de travaux d'office de nettoyage** :

- Évacuation de l'ensemble des déchets et objets encombrant inutilement les lieux
- Désinfection et désinsectisation



Missions spécifiques du CG31 (MDS)

Accompagnement social et médico-social de la personne :

- Mobilisation d'un Médecin, d'une Infirmière et d'une Assistante sociale.
- Prise de contact avec la personne – Recherche systématique de son adhésion et de l'expression de sa volonté – Continuité du travail de médiation engagé.
- Programmation de plusieurs visites à domicile en amont et durant le déroulé des opérations de nettoyage.
- Évaluation globale de la situation en termes d'Accès aux Droits – Activation des prestations légales.
- Accompagnement du retour à domicile – sur le court terme mais également sur le long terme.
- Restauration du lien social.

Missions spécifique du secteur Psychiatrique (EMIC et CMP)

- absence de troubles psychiatriques
 - pathologies somatiques neurologiques peuvent entraîner des troubles du comportement, un syndrome de Diogène peut être précurseur d'une démence
- présence de troubles psychiatriques :
 - 50% des Diogènes souffre de pathologies psychiatriques (psychoses paranoïdes, de psychoses paranoïaques, de troubles de l'humeur et de troubles obsessionnels compulsifs)
 - Si absence ou rupture de prise en charge : **EMIC**
 - Présence de PEC -> le **CMP** est interpellé
- situation clinique aiguë :
 - privation brutale et complète de ce mode de vie entraîne une maladie somatique ou une mort par suicide.
 - Hospitalisation en médecine interne gériatrique lorsqu'une démence est en cause, en psychiatrie lorsqu'une schizophrénie ou une paranoïa délirante apparaît évidente

Contact

- Mairie de Toulouse
- Service Communal d'Hygiène et de Santé
 - Émilie NEUHAUSER
 - 05.61.22.23.40
- emilie.neuhauser@mairie-toulouse.fr